

Visages de l'avenir des bibliothèques

Claude Poissenot

Résumé

Les institutions ne sont pas éternelles, les bibliothèques pas davantage. Aux prises avec des fortes évolutions technologiques et sociologiques, elles voient leur avenir questionné. Historiquement définies par leur rapport aux collections dans leur matérialité, même si les bibliothèques affrontent la généralisation de l'accès numérique à l'information, elles maintiennent leur attractivité par leur offre d'espace. Les bibliothèques forment un lieu public à même de construire les individus et la collectivité. En cela, elles répondent à une nécessité sociologique propre à notre temps marqué par l'individualisation des modes de vie. C'est sous ces conditions que les bibliothèques peuvent envisager leur avenir.

Mots-clés

bibliothèques, publics, sociologie, espace, collections, avenir.

⇒ Titel, Lead und Schlüsselwörter auf Deutsch am Schluss des Artikels

Auteur

Claude Poissenot, Centre de Recherche sur les Médiations (CREM), Université de Lorraine,
IUT Nancy-Charlemagne, 2ter Bd Charlemagne, F-54000 Nancy, claudio.poissenot@univ-lorraine.fr

Visages de l'avenir des bibliothèques

Claude Poissenot

Chaque époque décline à sa manière la notion de bibliothèque. Cet équipement a connu une multitude de visages constituant autant de réponses aux préoccupations dominantes alors en vigueur. Souvenons-nous par exemple de la fin du XIX^e siècle (Fayet-Scribe, 2000, p. 14) et de la remise en cause de la notion de bibliothèque au sens de « réservoirs » de volumes dédiés aux érudits par les tenants de la modernité d'alors (scientifiques, ingénieurs, techniciens). Ces derniers avaient à cœur de voir exploité le contenu de la production intellectuelle, y compris récente, de façon à progresser dans leurs travaux. Et une partie des professionnels passée dans la légende du métier (Otlet, de Grolier, etc.) a entrepris de mettre en place des outils permettant d'accéder à l'information des documents (classification, catalogue thématique, dossiers documentaires, etc.). L'histoire de l'avenir des bibliothèques revient régulièrement par bonds ou changement de paradigme (Kuhn, 2008).

En ce début de XXI^e siècle, nous sommes à nouveau témoins (et acteurs) d'une nouvelle révolution. La relation entre les bibliothèques et leur époque est entrée dans une zone de turbulence. L'évidence de leur existence n'est plus assurée. Un faisceau de mutations sociologiques autant que technologiques vient les questionner dans leurs fondements : place des collections, rapport à la population. Penser l'avenir des bibliothèques consiste à réfléchir à la manière dont elles s'inscrivent ou peuvent s'inscrire dans ce nouvel environnement.

Ainsi, l'observation de la situation présente ou récente alimente notre réflexion en offrant des pistes ou, au contraire, des impasses.

Pour cette contribution, nous présentons des exemples identifiés dans le quotidien de quelques bibliothèques qui nous semblent les plus à même d'assurer l'avenir des bibliothèques. Il s'agit de partir de réalisations existantes qui auraient le statut de perspectives à explorer.

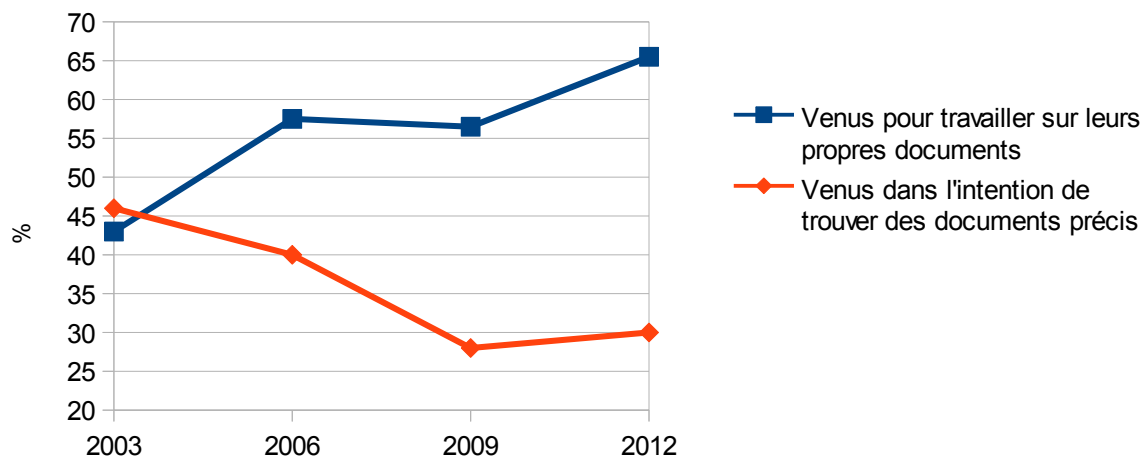
Un espace pour étudier

Il reste des traces profondes de la bibliothèque définie par ses collections. Pendant des siècles, des savants, des curieux, des clercs se sont emparés des livres afin de progresser dans leur compréhension du monde et dans sa maîtrise. Les bibliothèques ont donc constitué des lieux d'étude parce qu'elles étaient le lieu exclusif de détention de certains documents. Si l'accès à l'information ne passe plus de façon dominante par des livres stockés dans les bibliothèques, ces dernières ont conservé la trace d'être des lieux éminents d'étude. Autrement dit, une partie de l'avenir des bibliothèques réside toujours dans la réappropriation de cet héritage. Une sorte de fil relie les personnes qui travaillent aujourd'hui nombreux dans les bibliothèques avec leurs lointains ancêtres contraints de fréquenter ces lieux pour accéder à l'information. Pour un récit drôle et exemplaire de cette contrainte, on peut se référer au récit que l'historien Nicolas Weill-Parot (Weill-Parot, 2009) fait de l'expérience à la bibliothèque vaticane dans lequel il décrit le gardien de la bibliothèque, sorte de cerbère redouté de tous les visiteurs, car capable de trouver n'importe quel prétexte pour les refouler. Ils placent ainsi leurs pas dans les sillons tracés ce qui les encouragent à se mobiliser.

La différence majeure est que désormais les visiteurs viennent moins chercher des documents qu'un cadre pour étudier. Les enquêtes successives réalisées à la Bibliothèque Publique d'Information du Centre G. Pompidou à Paris permettent de mesurer la force et la rapidité de cette mutation.

Evolution du rapport aux collections dans les usages à la BPI entre 2003 et 2012

Sources : Enquêtes générales de fréquentation 2003-2012



Les visiteurs de la BPI, pour deux tiers d'entre eux, affirment venir travailler à la bibliothèque mais sur leurs propres documents. Il peut s'agir de leurs notes de cours ou de documents électroniques stockés sur leurs outils. On constate une dissociation de la fréquentation de la bibliothèque pour ses collections ou pour son espace de travail. Ce glissement en cours des usages de la bibliothèque semble indiquer une évolution irréversible. L'avenir des bibliothèques est en grande partie déterminé par cette évolution. Certains responsables d'établissements peinent à l'accepter et reprennent à leur compte les discours anciens de la lecture publique qui visaient à négliger l'usage studieux au nom d'une définition de la bibliothèque comme cadre dédié au plaisir de la lecture et de la culture en général. Ils se plaignent de l'« invasion » des espaces de la bibliothèque par les scolaires et les étudiants. Dès lors, les architectes ne sont pas encouragés dans la mise en place d'espaces dédiés à l'accueil de ces publics et de ces usages. Par conséquent, on constate la presque disparition des salles d'étude dans les établissements récents. Il faut pourtant prendre au sérieux les étudiants et lycéens qui relèvent l'importance de la fréquentation de ce lieu. Parmi les innombrables témoignages, relevons celui de Luc (Paoli, 2014) qui apprécie le cadre « stimulant » de la BPI : « ça me motive de voir les jeunes travailler. Chez moi, entre la télé et le frigo, j'ai tendance à me disperser ». La bibliothèque forme un espace et un temps séparés du cadre ordinaire du domicile et crée ainsi les conditions propices et nécessaires à l'étude. A défaut de lieu explicitement et exclusivement destiné à cet usage, les scolaires et étudiants investissent les places de travail disséminées au milieu des collections. Et cette manière de les accueillir offre l'avantage de proposer une atmosphère où l'étude est adoucie par une attention au confort et à la détente.

Mais le travail n'est pas toujours une activité solitaire. Il arrive que les usagers aient besoin de travailler en groupe et donc d'échanger entre eux. Les bibliothèques universitaires récentes ont tendance à prendre en compte cet impératif alors qu'il est plus rare pour les bibliothèques publiques. C'est par exemple de la nouvelle médiathèque de Pau :



Légende : salle de travail en groupe dans la récente médiathèque

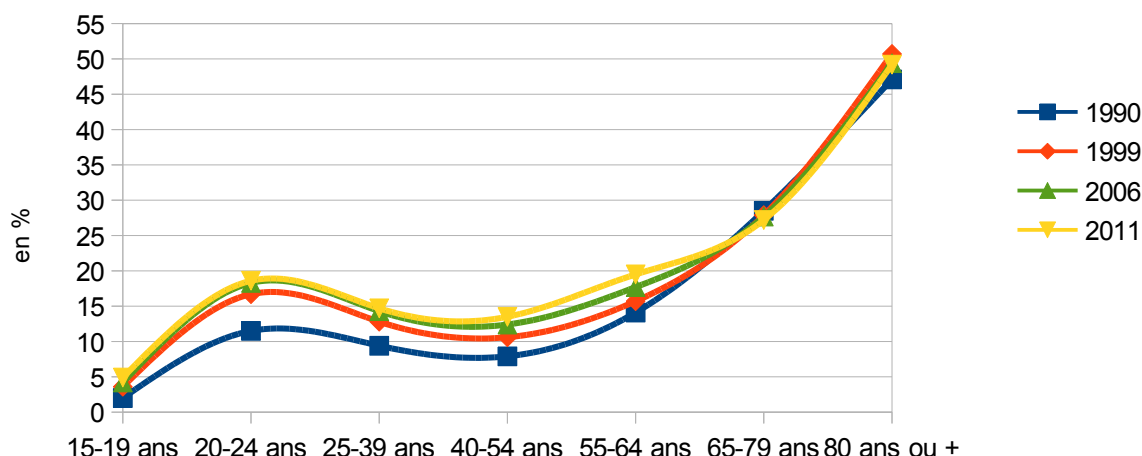
Nul doute donc que pendant longtemps encore, les bibliothèques attireront à elles cette partie de la population à la recherche d'un lieu public à même de les accueillir pour se livrer à une activité studieuse. Elles auraient tort de ne pas se saisir de cette opportunité à l'heure où leurs collections perdent de leur attractivité et où d'autres équipements commerciaux pourraient bien se saisir de cette demande (restauration rapide, galeries marchandes).

Un espace pour se socialiser

Plus qu'avant les années 1960, les sociétés occidentales contemporaines font reposer majoritairement les relations de sociabilité sur des relations affines. Là où précédemment, les relations statutaires définissaient le lien entre les individus (pensons par exemple extrême au vouvoiement entre époux), aujourd'hui la sociabilité est tributaire d'une relation fondée sur l'affection en perpétuelle recomposition. Cette mutation modifie profondément la situation. Ainsi alors que certaines relations entre collègues se justifiaient par le partage d'un statut ou l'appartenance à une même organisation, elles sont désormais conditionnées à une appréciation des personnes au-delà de ce statut de collègue (Parodi, 2000). Au sein même des relations privées, les affinités électives deviennent premières. Le couple est largement et prioritairement défini par le sentiment entre les conjoints. Cela se traduit par une intensité émotionnelle sans doute plus forte dans les rapports conjugaux mais aussi par une instabilité plus grande des unions. Et l'insatisfaction conjugale qui pouvait être vécue comme une fatalité devient moins acceptable et s'accompagne plus souvent de séparations. La tendance au divorce a nettement augmenté depuis les années 60 en France : le nombre de divorces pour 1000 couples mariés a plus que triplé et semble stabilisé à un niveau élevé (plus de 10) depuis une dizaine d'années. La conséquence de cette évolution silencieuse mais marquante est le fait qu'une partie croissante de nos contemporains vivent seuls dans leur logement et pas seulement à la fin de leur vie du fait de la mort d'un des deux conjoints. Les recensements de l'Insee permettent de saisir cette progression sensible de ce mode de vie.

Evolution de la part des personnes vivant seules dans leur logement selon l'âge

Source : Insee Recensements 1990, 1999, 2006, 2011



A chaque âge, la proportion de personnes vivant seules a augmenté depuis 1990. C'est seulement chez les 65 ans et plus que la proportion est restée à peu près stable. Comme la mort (et donc le veuvage) intervient de plus en plus tard, l'accroissement de la vie « en solo » ne peut pas être imputé à ce facteur et donc bien à des questions de rupture ou défaut d'affinités. Les catégories d'âge de moins de 55 ans ont connu un accroissement de plus de 50% en 21 ans et globalement le nombre de personnes vivant seules dans leur logement a cru de 63%. Mais le fait de vivre seul dans son logement ne signifie pas faire l'expérience de la solitude. Toutefois il semble bien que l'isolement relationnel progresse comme le mesure l'étude annuelle de la Fondation de France sur les solitudes. Entre 2010 et 2014, la proportion de Français ne disposant pas de réseau amical, de contacts avec l'entourage familial ou avec les voisins a connu une progression significative (Fondation de France, 2014).

Ce tableau un peu détaillé conduit à penser la bibliothèque dans sa fonction d'espace public de socialisation. Venir à la bibliothèque correspond dès à présent, et pour une partie non négligeable de la population, à une aspiration à « voir du monde », à « sortir », etc. Les enquêtes sur les usages ne permettent pas bien de mesurer ce mouvement, car cette activité de socialisation s'effectue sous couvert d'autres : lire la presse, assister à une animation, écouter de la musique, etc. Il faudrait que cette dimension de l'usage fasse l'objet d'une question particulière. Dans l'enquête par entretiens réalisée au début des années 2000, nous avons repéré que les usagers non inscrits des bibliothèques (particulièrement les hommes) utilisaient les bibliothèques comme un mode de « réaffiliation, de maintien dans un espace de familiarité, ou une tentative de freiner un procès de désengagement social qui menace et détériore leur intégrité physique et psychologique » (Burgos, Privat et Poissenot, 2000, p. 119). On peut risquer l'hypothèse selon laquelle, l'isolement relationnel croissant crée les conditions d'un afflux de fréquentation nourrie par cette nécessaire (et paradoxale) inscription dans le monde social. Néanmoins, il faut pour cela que les établissements offrent des conditions propices. La question des horaires d'ouverture est bien sûr traversée par cet enjeu : l'accroissement (et au moins le maintien) de l'éventail des horaires apparaît comme une nécessité pour cet usage socialisant du lieu. L'offre d'un vaste espace, varié et accueillant, semble aussi indispensable puisqu'on sait que les visiteurs solitaires restent plus longtemps que les autres. L'espace dédié aux collections doit céder un peu de place aux places assises. Il convient de leur offrir une variété de « niches » (possibilités de s'asseoir ou de s'installer dans des environnements ou atmosphères variés) de façon à ce qu'ils puissent choisir celle qui leur sera le plus adaptée. Cela suppose aussi des activités sur place de lecture de presse ou de livre mais aussi d'écoute de la télévision, de musique ou de consultation d'Internet et encore de possibilité de boire un café. A titre d'exemple, la bibliothèque de Moulins a installé une cafétéria vers laquelle peuvent converger ceux qui souhaitent se rassembler autour d'une boisson :



Légende : espace pour se rassembler autour d'une boisson et de lecture (PHOTO MÉDIATHÈQUE MOULINS COMMUNAUTÉ)

Un espace pour se poser et se construire

La fonction de socialisation n'est pas exclusive ni unique. Si pour certains habitants, la bibliothèque forme un lieu habité par d'autres et par le personnel, pour d'autres, elle offre l'opportunité de visites anonymes. Ces personnes n'aspirent pas à un accueil personnalisé mais plutôt à une indifférence doublée ou non de bienveillance. Elles cherchent un lieu où elles peuvent échapper au poids de leurs obligations statutaires quelles qu'elles soient. On se souvient ainsi de Roland qui fréquente la bibliothèque de sa commune lors du chemin retour entre son travail et son domicile. Aux prises avec les contraintes de son activité professionnelle et celles du foyer, il s'accordait toutes les semaines une sorte de pause. A défaut de pouvoir échapper à ses rôles sociaux, il trouvait à la bibliothèque un cadre pour les suspendre. Et c'est avec délectation qu'il dit venir « lire mon journal du jour »... Cette délectation nous semble le signe de cette possibilité de se construire à titre personnel grâce à sa lecture. Dans notre société qui valorise à ce point l'autonomie personnelle, il devient nécessaire de montrer aux autres et à soi-même qu'on dispose d'un monde à soi non réductible à celui du travail ou de la maison. C'est la raison pour laquelle la bibliothèque troisième lieu est une réponse adaptée à notre société contemporaine et à venir (Jacquet, 2015). C'est la force de la bibliothèque d'être une institution qui, malgré ce statut, crée la possibilité aux citoyens de se construire comme individu autonome. Elle est un lieu que l'on fréquente uniquement par choix et qui est ouvert à la population dans sa généralité. Chacun peut ainsi se construire un espace intermédiaire et personnel. Et ce n'est d'ailleurs pas étonnant que certains habitués s'attribuent des places qu'ils occupent jalousement et qui les singularisent. Des dynamiques comparables d'appropriation s'observent à propos de l'usage de ressources documentaires offertes : il peut s'agir d'un dictionnaire de lituanien, du journal *le Figaro* (Cretin, 1998) ou d'une série de mangas. Tout ce que la bibliothèque propose est susceptible de participer à un mouvement qui va de l'usager vers lui-même. Cette scène forme comme un écran sur lequel viennent se projeter des images variées et positives de soi. C'est vrai bien sûr des personnes qui se trouvent dans une phase d'ouverture

identitaire (Kaufmann, 2008) c'est-à-dire qu'elles sont en cours de construction d'une nouvelle version d'elles-mêmes. Elles identifient des ressources et un espace pour élaborer leur nouveau visage. On pense par exemple aux jeunes adolescentes de milieu populaire qui investissent la bibliothèque comme un cadre propice à leur démarche d'ascension sociale. Mais, si c'est moins manifeste, c'est aussi le cas pour ceux qui sont en phase de clôture identitaire c'est-à-dire qu'ils ont arrêté une version d'eux-mêmes qui leur convient et qu'il s'agit simplement de confirmer. Il peut s'agir des lecteurs d'un titre de presse ou d'amateurs d'un domaine quel qu'il soit (histoire locale, jazz des 50s, polar nordique, etc.). La bibliothèque offre à ceux-là l'occasion de mener des activités souvent routinières qui les confortent dans cette version d'eux-mêmes déjà stabilisée souvent depuis longtemps.

Cette fonction de la bibliothèque concerne tous ceux qui ont surmonté leur éventuel manque d'assurance par rapport à cette institution d'où la nécessité d'un accueil bienveillant, discret autant que chaleureux. Il s'agit que chacun puisse se retrouver dans la maison de tous. Cela suppose un espace suffisamment large et varié pour que puissent se tenir ensemble des personnes très différentes et pas toujours respectueuses et tolérantes... Afin de satisfaire cette aspiration qui ne se démentira pas dans les années à venir, les bibliothèques doivent donc penser leur espace à partir de cette demande de ce type d'usager pour reformer une sorte de bulle dans laquelle ils se sentent protégés de l'intrusion des histoires personnelles de leurs congénères. De façon intuitive, certains équipements le prennent en compte en proposant des fauteuils ou des places assises face à des baies vitrées. Les usagers qui sont pourtant bien dans une bibliothèque peuvent oublier leur situation et entrer dans leur activité qui les relie à la version d'eux-mêmes à laquelle ils souhaitent se consacrer. Et bien sûr on rejoint Petit quand elle écrit : « La bibliothèque est l'une des institutions les plus généreuses qu'aient inventées les humains – à condition de ne pas la trouver porte close à toute heure ; et à condition d'oser y entrer, ce qui suppose fréquemment que des bibliothécaires aient su en sortir ». (Petit, 2014, p. 208).

On peut prolonger la remarque de Petit en insistant sur l'importance de la gratuité des services des bibliothèques : non seulement l'accès à l'espace mais idéalement aussi celui aux collections. Bien sûr que les obstacles à la fréquentation ne se limitent pas à la barrière financière et on sait l'importance de la familiarité avec l'univers scolaire mais cet écueil est réel. Il convient de ne pas conforter ceux qui sont culturellement éloignés de la bibliothèque (ou dont la bibliothèque est éloignée) qu'il existerait une barrière financière à la fréquentation. Inscire la bibliothèque comme un équipement au cœur de la collectivité locale suppose le choix et l'affichage de la gratuité. Quand c'est ce qui est fait la fréquentation connaît un accroissement sensible. C'est ainsi ce que constate O. Ploux à propos du passage à la gratuité à la médiathèque de l'agglomération de Beauvais qu'il dirige.

Un espace pour faire société

Mais l'avenir des bibliothèques n'est pas seulement le produit d'une nécessité parce que les habitants en ont besoin ou envie. C'est un argument qui pèse mais l'existence des bibliothèques correspond aussi largement à une exigence des sociétés contemporaines. Tâchons de voir particulièrement en quoi.

Depuis sa fondation, la sociologie affirme et démontre qu'une société ne se réduit pas à l'agrégation des individus qui la composent. A l'époque des fondateurs français, allemands ou américains, les interrogations étaient le produit de l'industrialisation et de l'urbanisation des sociétés (Nisbet, 1984). Alors que les sociétés villageoises ou paysannes avaient montré leur capacité à tenir ensemble leurs membres, comment les citoyens des grandes villes et les ouvriers des grandes industries peuvent-ils composer une société ? Aujourd'hui, si le questionnement fondateur demeure, il prend un sens et une consistance particulière dans le contexte de notre société marquée par une urbanisation massive combinée à des fractures territoriales et à une forte individualisation (Le Bart, 2009).

Comme l'ont noté les travaux sur les pratiques culturelles, une tendance forte de notre société est d'offrir une palette toujours plus large de productions symboliques directement dans les logements de nos contemporains (Donnat, 2009). Les conditions d'une culture à domicile, voire d'une culture de la chambre (Glévarec, 2010) sont désormais réunies par la somme des objets techniques accumulés : livres, radio, télévision, Internet et le streaming. Ce faisant c'est l'espace public qui tend à s'effacer de l'univers de nos contemporains. Les occasions de rencontrer physiquement des citoyens qui sortent du cercle intime, privé ou professionnel se réduisent. L'altérité est devenue une option ou une expérience virtuelle.

Et quand on passe du niveau des individus à celui des groupes sociaux, on constate une fragilité de notre société à les faire cohabiter. Sociologues et géographes ont bien mis en évidence la tendance à la fragmentation sociale des espaces. Guilluy a ainsi clairement établi qu'à côté de la France des « métropoles mondialisées et gentrifiées » et de celle des « banlieues ethnicisées », une large part de la population (qu'il considère comme légèrement majoritaire en nombre) se trouve dans la « France périphérique et populaire » (Guilluy, 2014). Alors que les deux premières catégories se partagent avec quelques tensions les territoires urbains, la dernière est reléguée dans les espaces ruraux ou périurbains et dans l'invisibilité politique et médiatique. Cette France abstentionniste et désignée comme « populiste » ne se reconnaît pas dans le personnel politique et globalement chacune de ces catégories tend à rester dans son univers social et géographique. Les bibliothèques sont présentes sur tous ces territoires et, par-delà leur diversité, elles participent d'un univers commun de pratiques et d'intérêts. En cela, elles apportent leur contribution à la construction de la collectivité nationale. Et ce serait d'autant plus convainquant si les institutions nationales (on pense notamment à la BnF) montraient davantage leur prise en compte et leur souci de s'adresser aux bibliothèques des petites villes et à leurs populations dans les services proposés. Disposer d'un catalogue collectif et de collections patrimoniales numérisées est un premier pas. Mais ce serait encore mieux d'offrir des collections en ligne d'œuvres contemporaines que de laisser les établissements se débrouiller ou de laisser les citoyens s'orienter vers des offres commerciales du type Netflix, Deezer, etc.

À l'échelle locale, il appartient aux bibliothèques de s'adapter à la spécificité des habitants de leur territoire. On peut ainsi s'interroger sur le bien-fondé d'une politique d'animation mettant l'accent sur l'exposition d'œuvres d'art contemporain dans une petite ville d'un département rural du centre de la France et à l'écart des métropoles. Bien sûr elle satisfera la petite élite culturelle locale, mais la masse de la population (moins d'un quart de la population a un diplôme supérieur au bac) regardera cette initiative avec distance ou pire comme l'œuvre de complices de ceux qui contribuent à la relégation de leur territoire. L'enjeu est bien celui de parvenir à inscrire la bibliothèque dans les épreuves personnelles auxquelles les habitants doivent faire face. Par contraste, la petite bibliothèque de Signy-l'Abbaye¹ a été conçue dès le projet comme un lieu à même de répondre à la diversité des besoins de la population locale au-delà des aspirations à des collections et un espace public en ayant le souci de viser une aide sociale et un accueil de jeunes enfants. Les habitants de cette petite commune isolée des Ardennes ont ainsi accès à des services pensés pour eux tels qu'ils sont et non tels que les élites voudraient qu'ils soient, ce qui lui vaut un succès réel.

Dans un registre proche et pour une population différente, la médiathèque de Vitry-sur-Seine a, comme d'autres établissements de plus en plus nombreux en France, pris au sérieux les enjeux scolaires. Elle a mis en place un dispositif largement plébiscité afin de faciliter le travail de révision des scolaires avant l'échéance du bac.

Dès lors, la société ne se fabrique pas par décret. Elle est le produit de l'adhésion massive de ses membres à un projet et à des institutions qui en découle. Mais si elle omet la construction de la collectivité, les individus peuvent perdre les bénéfices de la solidarité sociale. Dubet ne dit pas autre chose quand il titre son dernier ouvrage « La préférence pour l'inégalité » (Dubet, 2014). Et c'est parce qu'il s'en inquiète qu'il termine sa réflexion par un vibrant appel : « dans une société plurielle où les cultures et les individus attendent d'être reconnus comme autonomes et singuliers, il est indispensable de construire les espaces et les scènes qui permettent de dire ce que nous avons de commun, afin d'accepter nos différences » (p. 107).

De façon un peu caricaturale mais logique, on peut ainsi citer l'initiative de la médiathèque de Moulins lors du dernier Mondial de football au Brésil. Avec un succès indiscutable, elle a diffusé dans ses locaux le match de quart de finale entre la France et l'Allemagne. Les usagers ont ainsi pu partager leur bonheur de célébrer ce match attendu avant la déception de la défaite. Par extension, les habitants de Moulins ont découvert que la médiathèque pouvait vibrer à l'unisson de la population. Par-delà les soucis et goûts personnels, laissant de côté tout ce qui peut les diviser, les habitants ont été placés dans la situation de se rassembler. Si ces moments sont bien sûr fugitifs, ils ne sont pour autant pas sans importance et participent en tous les cas à la fabrication de la collectivité.

¹ On trouve une présentation de l'établissement en vidéo, par exemple sur : http://www.dailymotion.com/video/xg5e8t_a-la-mediathèque-yves-coppens-de-signy-l-abbaye_lifestyle

Rosanvallon (2011) partage ce point de vue et aspire à construire un monde commun à la fois par la participation (événement), l'intercompréhension (connaissance réciproque) et la circulation (partage de l'espace). Une initiative telle que celle de Moulins, pour limitée que soit sa portée, entre pleinement dans cette orientation que nécessitent les mutations de notre société.

De façon différente, la bibliothèque peut être le lieu où des habitants proposent à d'autres des activités. En tant qu'institution locale, la bibliothèque se limite alors à autoriser que se déroule une activité dans cet espace public. Les animateurs sont des citoyens (éventuellement des bénévoles de l'établissement) qui ont à cœur de partager leur passion pour laquelle ils ont acquis une compétence réelle. La petite bibliothèque de Saint-Aubin du Pavail (750 habitants) a mis en place une sorte de programmation qui permet aux habitants de s'initier à la photographie, de partager ses questions et habiletés en couture, de découvrir le massage shiatsu, de réaliser des loisirs créatifs parmi d'autres activités. La bibliothèque est ainsi le lieu de production de la collectivité à l'échelle locale par la participation de ses membres à des activités communes. Bien sûr, cette approche participative est sans doute plus aisée dans le cadre d'une commune de taille réduite, il reste que d'autres modalités sont possibles y compris dans des villes : initiation aux jeux-vidéos entre générations, atelier de généalogie, etc.

En poussant la logique, on peut imaginer que les citoyens eux-mêmes décident d'une partie des acquisitions de documents (Breton, 2014). Certains usagers ont acquis une compétence réelle et pointue dans des domaines variés de la production éditoriale. D'autres sont à même d'exprimer particulièrement les attentes et les goûts de leurs congénères qui ne sont pas nécessairement pris spontanément en compte par les professionnels. Tous ont en commun de pouvoir représenter, à leur manière, le bien commun qui doit être poursuivi par la bibliothèque et qui, en en tenant compte, permet un rapprochement des citoyens avec la collectivité. Ils ne sont plus passifs et soumis à un ordre culturel qui les domine. Ils en deviennent acteurs, représentants d'une société qui s'élabore dans le cadre d'un échange entre les citoyens et les institutions. Ce type d'évolution semble nécessaire dans un monde de défiance des habitants à l'égard de tout ce qui émane de la structure politique et administrative. La reconquête de la confiance ne pourra pas faire l'économie d'un nouveau discours des institutions et d'un nouveau partage du pouvoir. La bibliothèque, comme d'autres structures en charge d'autres aspects de la vie des citoyens, peut incarner ce renouveau du lien social et politique.

Quelle place pour les collections sur support ?

Au vu de ce qui précède, l'avenir des bibliothèques réside principalement dans l'espace qu'elle propose aux individus qui se revendiquent comme tels, aux habitants en quête de socialisation et aux citoyens en tant que membres d'une collectivité devant se construire. C'est en effet notre point de vue et il tranche par rapport à ceux qui envisagent la bibliothèque centrée sur les collections. Ainsi, celui agacé de Calenge : « Dissocier la bibliothèque de ce qui la fonde (la transmission du savoir, en particulier par le partage) me révolte » (Calenge, 2012). La posture de la bibliothèque ne peut plus être la même aujourd'hui à l'heure où l'information dispose de tant de canaux pour circuler et surtout dans un monde où le savoir ne peut plus s'imposer de façon verticale mais par le biais d'une relation de confiance, personnalisée qui suppose l'adhésion de celui susceptible de le recevoir. Pour autant, les collections n'ont-elles plus aucune place dans les bibliothèques qui sont définitivement destinées à devenir des « maisons de quartier » ?

Y compris si l'offre de lecture sur écran progresse encore, les bibliothèques continueront à offrir des collections d'imprimés. Bien sûr, certaines (comme c'est déjà de plus en plus le cas) s'équiperont de tablettes offrant la lecture sur place de documents électroniques mais il semble peu envisageable d'imaginer une généralisation de la bibliothèque sans livres (Patez, 2014). Le geste de la lecture d'imprimés restera longtemps et la matérialisation des documents physiques offre la possibilité du partage, du bien commun et de l'interaction. La presse est particulièrement concernée car elle offre un support très apprécié. La disparition de sa version imprimée priverait les bibliothèques d'un moyen efficace et plébiscité de rassembler les visiteurs.

Les collections imprimées peuvent être numérisées mais il n'est pas possible de numériser l'atmosphère qui se dégage depuis longtemps de la présence physique des livres accumulés. Il est certain que la masse des étudiants venant travailler dans les bibliothèques sont sensibles à cette présence qui contribue à les immerger dans leur travail. S'il serait déraisonnable d'imaginer les bibliothèques d'aujourd'hui uniquement

comme des salles de travail entourées de murs chargés de livres, ce cadre est certainement nécessaire car il correspond à un usage massif d'une partie importante de la population au-delà de celle des étudiants. Il faudrait étudier de façon plus fine le rapport de ces usagers studieux avec les collections qui les entourent. Peut-être est-il souhaitable qu'elles fassent parfois l'objet d'un emprunt ou d'une consultation plutôt que d'aucun usage ? Dans ce cas, les documents ne doivent pas être trop anciens ou éloignés des études suivies par les usagers.

Mais en tant que supports d'information, les livres, la presse, les CD ou DVD ont encore une place car ils renvoient à des pratiques qui n'ont pas toutes encore basculé vers le numérique. La question se pose davantage pour les CD qui ont beaucoup disparu des pratiques (et désormais certains ordinateurs, y compris parmi les plus chers, ne sont plus dotés de lecteurs) même si l'érosion des ventes semble moins forte aujourd'hui que dans les années 2000². Pour les DVD, bien que le téléchargement et le streaming soient forts, l'agrandissement des écrans de télévision suppose des définitions qui ne sont pas toujours celles des fichiers compressés et confère au support un véritable atout. Mais cette offre est surtout attractive quand elle est récente car une fois la curiosité satisfaite par un fonds, elle peut s'émousser car les nouveautés ne suffisent pas toujours.

Dans un autre registre, les collections de livres peuvent conserver leur attractivité grâce à leur mise en valeur clairement affichée. Par l'organisation et surtout la mise en scène des collections, les bibliothèques peuvent offrir un service à même d'intéresser la population. Par exemple, en lieu et place d'un classement classique par nom du réalisateur, les médiathèques pourraient proposer une rubrique séparée pour ranger les DVD qui serait intitulée « Les films du samedi soir » ou « Films à voir en famille ». Elles prendraient au sérieux l'aspiration massive d'une partie de la population à réunir les membres de la famille autour d'un film à même d'intéresser chacun de ses membres. Le classement par réalisateur est froid et présuppose que les habitants raisonnent à partir de la notion de réalisateur ce qui n'est pas massivement le cas. Un autre exemple concerne les livres documentaires. Là où les bibliothèques présentent leurs collections avec un classement Dewey mettant sur le même plan des ouvrages si différents, on pourrait imaginer d'accorder un traitement particulier pour les livres pratiques. Pourquoi ne pas proposer un rayon « cuisine » clairement repérable dans sa décoration (suspendre une casserole) d'où émanent des odeurs de chocolat, de curry, etc. ? Pourquoi pas un rayon « loisirs créatifs » décorés des créations effectuées par certains habitants eux-mêmes ?

Les collections matérialisées conservent leur pertinence par la fonction de redistribution qu'elles remplissent. Si beaucoup d'informations (au sens large de textes, musiques, images, vidéo) sont désormais accessibles par Internet, toutes ne le sont pas. L'économie de la culture repose encore sur la production de documents exclusifs. Les bibliothèques ont longtemps tenu une de leur raison d'être de cette fonction de mise à disposition de livres (mais aussi de CD ou DVD) parfois onéreux à la totalité de la population quel que soit son niveau de fortune. La situation économique des catégories précarisées demeurant fragile, il semble opportun de poursuivre cette politique. Il reste qu'afficher cette fonction ne signifie pas la remplir. On sait que, loin d'attirer d'abord les fractions les plus pauvres de la population, en France, les bibliothèques captent d'abord les catégories moyennes et supérieures et donc les plus riches. Cela tient à des pratiques culturelles différentes mais aussi au caractère intimidant des établissements. Autrement dit la fonction de redistribution, pour qu'elle soit effective, suppose que les bibliothèques créent les conditions de la venue des catégories populaires. Cela passe, pour une part, par le renoncement à une politique d'acquisition et d'action culturelle tournée vers les références valorisées par les milieux et les institutions qui prescrivent celles qui sont légitimes. Par exemple, quand la bibliothèque de Moulins retransmet dans ses murs les quarts de finale de la coupe du monde de football, elle voit venir des jeunes (pas seulement) qui ne franchissent pas habituellement les murs de cet équipement qui leur est pourtant dédié. Elle leur signale son existence et son ouverture à toute la population.

² En France, le dernier rapport du Syndicat National de l'Edition Phonographique note que « après 12 années consécutives de baisse, le marché de la musique enregistrée affiche une progression de 2,3% » en 2013.

Participer à la reformulation de la culture

Indissociables de la fonction de conservation, les bibliothèques sont malmenées dans notre monde tourné vers le présent. Elles ont vu le jour et se sont développées alors que les individus héritaient d'une identité substantielle qui laissait peu de place au doute identitaire. La progression de l'individualisation dans les sociétés occidentales se traduit par une modification du rapport au temps. Au lieu de voir son identité définie de l'extérieur par un héritage, les individus contemporains sont poussés à sélectionner certaines modalités de leur identité. Comme l'écrit H. Rosa : « Le soi devient donc, bien plus fortement qu'auparavant, un 'projet réflexif' » (Rosa, 2010, p.279).

Dès lors, la fonction patrimoniale des bibliothèques peinent à entrer en phase avec les citoyens d'aujourd'hui. Elle subsiste mais en nourrissant davantage un goût personnel pour le passé de sa région, plutôt qu'un héritage unanimement partagé. Dans ces conditions, on ne voit pas bien comment le passé pourrait former l'avenir des bibliothèques... Mises à part les institutions véritablement patrimoniales, il faut sans doute laisser le passé mourir sans vouloir ni le faire disparaître ni le maintenir vivant à tout prix.

En revanche, les bibliothèques peuvent s'interroger sur les manières de s'inscrire dans les temporalités de nos contemporains. À défaut de se reconnaître unanimement dans un passé, ils entendent se construire des références propres à leur génération. La structuration générationnelle des pratiques culturelles constitue une composante marquante de notre société (Octobre, 2014). Les pratiques adoptées au temps de la jeunesse tendent à se perpétuer même si cela n'empêche pas de se constituer des références nouvelles. Quelle place prennent les bibliothèques dans cette dynamique générationnelle ?

Du fait de leur ancrage dans le passé, elles peinent à s'inscrire dans cette logique de renouvellement. Elles le font à travers l'accent mis sur l'actualité littéraire (même si dans nombre d'établissements, les titres qui font l'actualité peinent à arriver dans les rayons) mais il ne s'agit pas ici d'un renouvellement des pratiques puisque la notion d'« actualité littéraire » demeure inchangée comme forme d'expérience de la culture. Elles le font davantage quand elles ouvrent leurs portes à l'art contemporain. Les Fonds Régionaux d'Art Contemporain (FRAC) proposent ainsi régulièrement aux bibliothèques des œuvres issues de leurs fonds en vue de leur exposition. S'il est juste de voir dans cette évolution la prise en compte d'une mutation (Coulangeon, 2011) des pratiques culturelles de pratiques ascétiques (lecture, pratiques d'un instrument) vers des pratiques demandant un moindre engagement (événements, expositions, spectacles), cela ne doit pas masquer la rareté de ces pratiques dans la population. D'après la dernière enquête Pratiques Culturelles des Français, seuls 30% des Français avaient visité un musée au cours des 12 derniers mois et, parmi eux, seuls 31% avaient visité un musée d'art moderne ou contemporain soit moins de 10% de la population globale. C'est dire que la place importante accordée à l'art contemporain dans les bibliothèques est surreprésentée par rapport à son poids dans la population. Par ailleurs, cette forme de production artistique se retrouve davantage dans les fractions les plus diplômées de la population ce qui attire donc dans les bibliothèques les catégories qui y sont déjà surreprésentées.

La reformulation de la culture prend d'autres visages que les bibliothèques ont du mal à intégrer. Les mangas ont ainsi mis du temps à trouver leurs rayonnages de façon massive. Pour prendre un exemple, dans le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris en 2008, on trouvait effectivement en rayon un exemplaire de roman (issu de la liste des meilleures ventes jeunesse) pour 608 habitants, un exemplaire de BD pour 3672 et un exemplaire de manga pour 14441 habitants. La situation s'est améliorée depuis mais ces données signalent la difficulté des bibliothèques à se saisir des nouvelles formes de production symbolique. Dans le domaine musical, le renouvellement est aussi faiblement pris en compte. Ainsi, si 14% des Français écoutent le plus souvent du rap d'après l'enquête Pratiques Culturelles des Français 2008, les bibliothèques sont très peu nombreuses à prendre en compte et à mettre en valeur cette forme musicale. La Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne apparaît bien innovante quand elle organise un concours de rap³. Les jeunes du Canton de 14-18 ans ou 18-25 ans étaient invités à « écrire un couplet (seize mesures) et [à] le rapper sur une des deux instrumentales au choix ». Les lauréats avaient l'opportunité de suivre deux jours de coaching avec un professionnel du milieu et voyaient leur création enregistrée et mise en scène dans un clip. En organisant un tel événement, la bibliothèque montre qu'elle reconnaît cette forme d'expression et qu'elle s'inscrit dans le cadre de la culture en train de se reformuler. Non seulement elle n'est pas poussée-

³ <http://dbserv1-bcu.unil.ch/wordpress/>

reuse mais en plus elle offre une reconnaissance à une forme de création qui n'en reçoit pas beaucoup des institutions culturelles.

Le numérique au service des usagers

Si le numérique fait partie des pratiques évidentes dans la population et pèse sur l'attrait dont la bibliothèque peut faire l'objet, il ne reste pas à l'extérieur des établissements. Tous les types de bibliothèques ont entrepris de s'approprier les nouveaux outils disponibles. Toutes ont informatisé leur catalogue et la plupart propose sa consultation en ligne. Certaines ont numérisé une partie de leurs collections ce qui les rend accessibles plus facilement. Plus largement, les bibliothèques proposent de plus en plus de ressources en ligne et, dans le domaine de la recherche par exemple, l'accès et la circulation de l'information passe désormais très largement voire exclusivement par ce biais.

Même si ce service a mis du temps à s'imposer comme évident, désormais les bibliothèques municipales offrent un accès public à Internet de façon presque généralisée car en 2012 c'était 74% des établissements français qui étaient dans ce cas (Ministère de la Culture et de la Communication, 2014). S'il existe des exceptions notables (BnF, BULAC), un nombre croissant de bibliothèques offre un accès Wifi aux visiteurs. Ceux-ci vivent désormais connectés et l'accès à Internet fait partie des services recherchés. Il convient de l'offrir gratuitement dans ce lieu public tant il constitue une condition de l'accès à la connaissance et à la communication. Une faible partie de la population n'a pas les moyens économiques d'accéder à ce service dans leur logement (s'ils en ont un) et une fraction plus large pour l'accès mobile à Internet.

S'agissant de l'accès au contenu, la numérisation de l'information et de son accès suppose que les bibliothèques interviennent dans cette direction. Dans le domaine de la recherche, le basculement est largement engagé et c'est dans la continuité de ce mouvement qu'on voit s'ouvrir des bibliothèques sans livres comme dans la nouvelle Université Polytechnique de Floride (Jost, 2014). Cela ne se fait pas sans conséquences car les bibliothécaires qui ont longtemps disposé du pouvoir de sélectionner les ressources documentaires voient leur marge de manœuvre restreinte avec un modèle économique fondé sur l'offre de bouquets de ressources imposées. Dans la continuité de l'histoire des bibliothèques définies par les collections auxquelles elles donnent accès, ce type d'établissement offre la possibilité aux étudiants ou chercheurs d'accéder à une masse d'informations pointues, actualisées et inaccessibles sans son entremise. Cette voie correspond à l'évolution des pratiques des usagers et du marché de l'information notamment scientifique et technique même si un mouvement pour proposer un accès libre à la connaissance s'est mis en place à travers des initiatives telles que la Public Library Of Science (<http://www.plos.org/>).

Du côté des bibliothèques publiques, la demande de documents numériques serait sans doute très forte tant la population se tourne désormais de plus en plus vers les réseaux pour ses pratiques d'information, de lecture, d'écoute de la musique ou de visionnement de films. Pour l'heure, les bibliothèques ne parviennent pas à constituer une offre réellement concurrente par rapport à l'offre commerciale, légale ou illégale. Certaines initiatives sont prometteuses telles celle développée au Québec pour le prêt d'ebooks. La plateforme pretnumerique.ca lancée en 2012 a enregistré cet automne 2014 son millionième prêt (Helmlinger, 2014) ce qui représente un volume important même s'il est à rapporter aux 53 millions de prêts de documents physiques enregistrés par les bibliothèques publiques du Québec sur la même année 2012. En France, hormis des exceptions telles que celle de Grenoble, l'évolution est beaucoup plus lente du fait de la mutation plus lente des bibliothèques (si en 2014 95% des bibliothèques publiques américaines prêtent des ebooks (Heurtematte, 2014) et 90% au Québec ce n'était le cas que de 2% en France en 2012) mais également du fait du moindre attrait de la lecture sur écran dans la population française par rapport à celle d'autres pays développés. Du côté de la musique, les initiatives visant à offrir la possibilité d'en télécharger sur place se révèlent plutôt un échec comme en atteste l'absence de généralisation de ce dispositif mis en place depuis de nombreuses années. L'offre de vidéos en ligne ne reçoit pas non plus un grand succès. Globalement, les bibliothèques arrivent tardivement dans le monde d'Internet. Elles peinent à s'installer comme intermédiaire dans l'accès à l'information en ligne. Elles sont largement concurrencées par le téléchargement illégal et la mise en place d'une offre commerciale qui s'élargit. Et pour affronter Netflix, il faudrait que les bibliothèques puissent rivaliser sur le catalogue, le service et aussi le tarif. Les bibliothèques n'ayant pas des ressources suffisantes, elles auront du mal à s'implanter de façon massive sur Internet comme fournisseur de musique et de vidéo. Cela supposerait la mutualisation de moyens à l'échelle

nationale avec une volonté politique de la part des bibliothèques du même nom. En France, la BnF n'exprime aucune démarche dans cette direction et condamne les initiatives à rester locales ou départementales. L'ouverture des bibliothèques vers la diffusion de musique et de vidéos n'aura peut-être été qu'une parenthèse que la disparition du support matériel aura refermée.

Conclusion

Le temps où les bibliothèques étaient entièrement et exclusivement définies comme un équipement culturel est révolu. Bien sûr elles sont des lieux de diffusion, de vie, de partage de références culturelles y compris nouvelles mais cette mission n'est plus leur cœur. Elles sont désormais utilisées comme des lieux de travail, des lieux de socialisation, de délasserment et de construction de soi. Ce faisant, elles contribuent à la vie de notre société et à la fabrication du lien social. C'est parce qu'elles permettent une multitude d'usages et qu'elles accueillent une grande diversité de publics qu'elles sont à même de remplir cette nouvelle fonction.

Les bibliothèques sont donc dans une mutation profonde. Il ne s'agit pas seulement d'intégrer de nouveaux supports (comme ce fut le cas avec l'arrivée du CD ou de la vidéo) mais bien de ne plus les définir par leurs collections mais par leur service aux citoyens et à la collectivité. Condition et clé du succès de cette mue, les personnels tiennent un rôle majeur. Souvent recrutés et formés autour des compétences documentaires, ils doivent à présent élargir leur champ de compétences dans le domaine de la connaissance et de la compréhension des publics réels et ceux à desservir. La transition est en cours avec des hésitations parfois mais l'affirmation par les bibliothécaires de la priorité accordée aux publics devient massive. Certaines institutions professionnelles prennent le virage plus lentement que d'autres mais la tendance semble inéluctable. Elle est en tous les cas nécessaire pour que les bibliothèques continuent à conserver leur pertinence comme service public à l'heure où ceux-ci vont devoir faire face à une réduction de dépenses publiques locales.

Bibliographie

- Bertrand, A.-M., Burgos, M., Poissenot, C., & Privat, J.-M. (2001). *Les bibliothèques municipales et leurs publics*. Paris: BPI/ Centre G. Pompidou.
- Breton, E. (2014, January). *Co-construire les collections avec les usagers*. ENSSIB, Villeurbanne. Retrieved from <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64143-co-construire-les-collections-avec-les-usagers.pdf>
- Calenge, B. (2012, février). *La sidération du troisième lieu*. Retrieved from <http://bccn.wordpress.com/2012/02/12/la-sideration-du-troisieme-lieu/>
- Cretin, J.-M. (1998). *Les habitués*. Productions 108 Bpi/Centre Georges Pompidou-1 Centre audiovisuel de Paris.
- Coulangeon, P. (2011). *Les métamorphoses de la distinction*. Paris: Grasset.
- Donnat, O. (2009). *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*. Paris: La Découverte.
- Dubet, F. (2014). *La préférence pour l'inégalité : comprendre la crise des solidarités*. Paris: Le Seuil.
- Fayet-Scribe, S. (2000). *Histoire de la documentation en France*. Paris: CNRS Editions.
- Fondation de France. (2014). *Les solitudes en France*. Retrieved from <http://www.fondationdefrance.org/Nos-Actions/Aider-les-personnes-vulnerables/En-France/La-Fondation-de-France-agit-contre-les-solitudes>
- Glévarec, H. (2010). *La culture de la chambre*. Paris: Documentation française.
- Guilluy, C. (2014). *La France périphérique*. Paris: Flammarion éditions.
- Helmlinger, J. (2014). Québec : un million d'emprunts d'ebooks en bibliothèque. *Actualitte.com*. Retrieved from <https://www.actualitte.com/usages/quebec-un-million-d-emprunts-d-ebooks-en-bibliotheque-53795.htm>
- Heurtematte, V. (2014). 95% des bibliothèques publiques américaines prêtent des ebooks. *Livres-Hebdo.fr*. Retrieved from <http://www.livreshebdo.fr/article/95-des-bibliotheques-publiques-americaines-pretent-des-ebooks>
- Jacquet, A. (Ed.). (2015). *La bibliothèque troisième lieu*. Paris: Association des Bibliothécaires de France.
- Jost, C. (2014). Une bibliothèque sans livres pour la nouvelle Université polytechnique de Floride. *Archimag.com*. Retrieved from <http://www.archimag.com/bibliotheque-edition/2014/09/02/bibliotheque-sans-livres-ebook-universite-polytechnique-floride>
- Kaufmann, J.-C. (2008). *Quand Je est un autre*. Paris: Armand Colin.
- Kuhn, T. (2008). *La structure des révolutions scientifiques*. Paris: Flammarion.
- Le Bart, C. (2009). *L'individualisation*. Paris: Presses des Sciences Po.

- Ministère de la Culture et de la Communication. (2014). *Bibliothèques municipales : données d'activité 2012, synthèse nationale*. Paris. Retrieved from http://www.observatoirelecturepublique.fr/observatoire_de_la_lecture_publicque_web/FR/syntheses_annuelles.awp
- Nisbet, R. (1984). *La tradition sociologique*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Octobre, S. (2014). *Deux pouces et des neurones*. Paris: Documentation française.
- Paoli, E. (2014, août). Un été en bibliothèque : « Je viens seulement pour le plaisir d'apprendre ». Retrieved from http://campus.lemonde.fr/campus/article/2014/08/05/un-ete-en-bibliotheque-je-viens-seulement-pour-le-plaisir-d-apprendre_4467126_4401467.html?xtmc=etudiants_travail_bibliotheque_bpi&xtcr=1
- Parodi, M. (2000). La lente évolution de la sociabilité. *Revue de l'OFCE*, (73), 277–286.
- Patez, A. (2014, September 11). Bienvenue dans l'ère des bibliothèques sans livres. Retrieved from <http://www.atlantico.fr/decryptage/bienvenue-dans-ere-bibliotheques-sans-livres-alain-patez-1746768.html>
- Petit, M. (2014). *Lire le monde*. Paris: Belin.
- Poissenot, C. (2009). *La nouvelle bibliothèque : contribution pour la bibliothèque de demain*. Voiron: Territorial Editions.
- Rosa, H. (2010). *Accélération*. Paris: La Découverte.
- Rosanvallon, P. (2011). *La société des égaux*. Paris: Editions du Seuil.
- Vincent, S. (2013, février). Penser la médiathèque de demain. Retrieved from <http://blog.la27eregion.fr/Penser-la-mediathèque-de-demain>
- Weill-Parot, N. (2009). *La Magie des grimoires : Petite flânerie dans le secret des bibliothèques*. Paris: Editions Transboréal.

Auteur

Claude Poissenot a soutenu son doctorat de sociologie portant sur "les jeunes et la bibliothèque municipale" sous la direction de F. de Singly en 1994. Il est depuis maître de conférences en sociologie au Département Info-Com de l'IUT Nancy-Charlemagne et enseigne particulièrement aux étudiants de "Métiers du livre". Ses publications portent principalement sur le rapport des usagers aux bibliothèques et la manière dont celles-ci construisent les usages. Dans la continuité de ces travaux, il plaide pour une meilleure prise en compte du point de vue des publics (réels et potentiels) par les établissements. Il le fait à travers ses publications (par exemple *La nouvelle bibliothèque* en 2009), des conférences, la création du Grand-Prix Livres-Hebdo des bibliothèques francophones en 2010 ou un blog hébergé par le site web de Livres-Hebdo (<http://www.livreshebdo.fr/blogs/du-cote-des-lecteurs>).

Plus d'informations sur l'auteur :

<http://crem.univ-lorraine.fr/poissenot-claude>

Cet article a été publié dans le numéro 1/2015 de forumlecture.ch

Wie sehen die Bibliotheken der Zukunft aus?

Claude Poissenot

Abstract

Keine Institution kann sich, will sie überleben, Veränderungen verschliessen, auch Bibliotheken nicht. Angesichts der rasanten technologischen Entwicklungen und der demographischen Veränderungen in unserer Gesellschaft müssen sie ihre Ausrichtung neu überdenken. Neben ihren materiellen Sammlungen, die sie historisch definieren, stellen sich viele Bibliotheken heute den Herausforderungen der digitalen Revolution und des offenen Zugangs zu Informationen, ohne ihre Attraktivität als Treffpunkt preiszugeben. Bibliotheken sind der öffentliche Ort, wo sich Individuen und Gemeinschaften treffen. Damit entsprechen sie einem soziologischen Bedürfnis unserer von individualisierten Lebensformen geprägten Zeit und können die Zukunft in Angriff nehmen.

Schlüsselwörter

Bibliotheken, Öffentlichkeit, Soziologie, Raum, Sammlungen, Zukunft.